



Communiqué Direction Départementale

Loir-et-Cher CFTC DGFIP

Les représentants de la CFTC DGFIP Locale ont été conviés à participer à la Réunion Informelle concernant le projet de la géographie revisitée.

Au départ de l'initiative, nous étions parmi les départements préfigurateurs. Actuellement, le projet est d'ampleur national. Ainsi, plusieurs acteurs seront concertés que ce soit les élus locaux, les partenaires sociaux, les Agents de la DDFIP. Ce projet sera soumis à échange, jusqu'au 30 septembre 2019.

A cet effet, la CFTC DGFIP Loir-et-Cher, laisse à votre disposition une boîte mail, « cftcdgfip41@gmail.com » permettant de recueillir tous vos questionnements.

N'hésitez pas, à nous faire part de vos interrogations !

Ce nouveau réseau de proximité, s'inscrit dans une démarche pluriannuelle et s'étalera, pour l'instant jusqu'à 2022.

La CFTC DGFIP, a demandé, dès septembre 2018, la mise en place d'un plan triennal afin de s'inscrire dans un dialogue social plus éclairé.

*******SUR LE DEPARTEMENT*******

Notre Direction Départementale souhaite renforcer la présence des services publics dans les territoires sous des formes différentes que nous connaissons aujourd'hui (MSAP devenues Maisons France Service, permanences...) Dans ce cadre, sont amenées à être restructurées les Trésoreries étant égales ou inférieures à 5 ETP.

Bien entendu, ceci est la conséquence de moult restructurations de sites et effectivement, il apparaît difficile actuellement, de travailler dans de bonnes conditions lorsqu'on n'a pas l'effectif adéquat.

Tout d'abord 1^{er} janvier 2020, transfert des Trésoreries de Morée et Mondoubleau vers Vendôme (si accepté), puis transfert de la Trésorerie de Montrichard, à définir (soit Romorantin, soit Contres).

Ainsi, les trésoreries seront regroupées sur les 3 services de gestion comptable : Romorantin, Blois, Vendôme.

- ➔ Des services de back office, seront chargés de la prise en charge des mandats, des titres des collectivités locales, ainsi que du recouvrement communal et tout ce qui concerne le communal.
- ➔ Le site de Vendôme gèrerait les communes du Nord de la Loire.
- ➔ Le site de Romorantin, gèrerait les communes du Sud de la Loire avec la Ville de Blois, la Communauté d'Agglomération et le Département.
- ➔ Le site de Blois, aurait le rôle de Trésorerie Hospitalière Départementale. Dans ce service, serait concentré tous les Hôpitaux du département ainsi que les EHPAD.
- ➔ Les amendes seraient transférées au PRS.
- ➔ Disparition de La Paierie Départementale

- ➔ Agglopolys, le CDIS, le Conseil Départementale, la Ville de Blois... seront répartis sur Vendôme et Romoratin de façon "équitable".

Actuellement, pas de réponse, sur le nombre d'agents affectés à ces sites.

Les Conseillers des collectivités locales :

Il s'agit de Cadre A et A+. Ils seraient rattachés soit en Direction, soit auprès des Agences Comptables. Ces cadres, seraient chargés du Conseil en Comptabilité des Collectivités Locales, ainsi que des Conseils au Budget et peut être aussi les analyses financières.

Pour l'instant, suite au refus des Ordonnateurs, il n'y aura pas d'Agences Comptables sur le Département.

Les Services Fiscaux :

- 1- Le PCR, ira s'installer à Mer.
- 2- Projet de transfert des deux SIE sur Blois. L'action, se fera en 2 temps d'abord Vendôme, puis Romorantin.
- 3- Les Accueils de proximité se feront, dans un premier temps, par des permanences tenues par l'EDR puis, il y aura des concertations avec les élus pour faire des accueils sur rendez-vous.

L'éventualité d'une mise en place d'un site de visio, comme ça se pratique déjà à la MSAP de Lamotte sur Beuvron et à la MSAP de Mondoubleau a été envisagé.

La fréquence des réceptions sera discutée avec les élus. Pas de numéraire, mais parfois terminal de paiement carte bleue. Les EDR seraient envoyés en fonction des demandes des collectivités et des usagers ou suite à une prise de rendez-vous à certaines périodes de l'année.

Il n'y aura pas de contractuels.

Les Mesures d'Accompagnement Sociales :

Selon la DGFIP, des formations, des primes de restructurations et des règles de gestions pertinentes et fonctionnelles permettront d'envisager un climat plus serein.

La Direction Locale, nous a assuré que tous les Agents seraient suivis au cas par cas.

Divers :

Il n'y aura pas de fusion avec le Loiret, à proprement parler, éventuellement, une régionalisation d'un SFDL.

Conclusion :

Le projet sur les Réseaux de Proximité vient d'être ouvert au Dialogue Social, après maintes demandes de la CFTC DGFIP.

Un prochain rendez-vous entre la Direction Locale et les partenaires sociaux, est prévu pour le 3 juillet.

De multiples questions restent en attente...

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, pour faire entendre vos questionnements, que ce soit lors de nos visites de postes ou sur le site ouvert spécialement pour cette occasion.

« cftcdgip41@gmail.com »

La CFTC DGFIP Locale vous tiendra informé, au fur et à mesure, des échanges et des informations apportées à ce projet